



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Devenir Inspecteur





MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Devenir Inspecteur...

Les représentations de la fonction

- Inspection = Contrôle de conformité
- Référent disciplinaire
- Référent pédagogique
- Evaluation et notation des enseignants
- Suivi des personnels
- Suivi des examens





MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Evolution de la fonction

Rapport de l'IGEN : préparation de la mise en œuvre pédagogique de la réforme des lycées

Préconisations :

« En effet, **l'autonomie grandissante des EPLE** nécessite une autre forme de régulation du système que **la pratique des prescriptions descendantes et hiérarchiques**. Pour ce faire, il faut que l'ensemble **des cadres changent de posture** si ce n'est de culture pour **renoncer à la prescription en faveur du conseil et de l'accompagnement** des choix pédagogiques dans les établissements ainsi que celui de l'évaluation interne des résultats sur les acquis et les parcours des élèves. »





MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Devenir Inspecteur

- Les missions
- Le recrutement
- La formation
- Les évolutions de carrière





MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Les missions *Circulaire 2009-064*

- L'Inspecteur est placé **sous l'autorité du RECTEUR**
- Cadre supérieur de l'Éducation nationale, il contribue au **pilotage du système éducatif** au niveau académique, sous l'autorité du RECTEUR
- Il exerce ses missions dans le **cadre du programme de travail académique**
- Trois catégories de mission lui sont dévolues:
 - Le pilotage pédagogique
 - Le management
 - Le conseil





MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Le pilotage pédagogique

- L'IA-IPR inspecte les enseignants, les enseignements et les EPLE: évaluer pour progresser
- Il conseille, impulse et encourage les bonnes pratiques
- Il rédige un état de la discipline ou de la spécialité à destination du Recteur





MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Le Management

- L'IA-IPR intervient dans tous les grands axes de la gestion des personnels: titularisation, évaluation, avancement, promotion
- Il a pour mission de détecter et de promouvoir les « talents » dans l'intérêt de la profession
- Il assure la mise en place de la formation des professeurs stagiaires
- Il conçoit, impulse, anime et évalue les dispositifs de formation continue.





MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Le conseil

- Aux chefs d'établissement
- Aux IA-DSDEN
- Aux services académiques
- Participations aux jurys de concours
- Participation à des groupes d'experts





MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Au-delà du texte...

- Une tâche principale : l'observation des élèves
 - Leurs activités
 - Les compétences développées
 - Le repérage de leurs acquis
 - Leur évaluation des élèves / résultats des élèves
- Une exigence: l'accompagnement de l'équipe disciplinaire
 - La cohérence de la construction des savoirs et des compétences
 - La progressivité des apprentissages
 - La cohérence des évaluations





MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Au-delà du texte... l'établissement

- Légitimité de l'inspecteur : sa connaissance des classes et des établissements
- Impulsion et accompagnement
 - Donner des pistes d'évolution: fondamental en période de réforme (socle commun, accompagnement personnalisé, stage passerelle ou de remise à niveau, tutorat...
 - Aider à prendre du recul
 - S'appuyer sur les évaluations pour alimenter les trois missions





MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Le recrutement

3 modalités:

- Concours
- liste d'aptitude
- détachement





MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Le recrutement par concours

Il repose fondamentalement sur un RAEP : parcours de formation (initiale et continue); expérience au regard du profil recherché

➤ L'épreuve d'admissibilité: Ce dossier « RAEP » est étudié par le jury qui lui attribue une note comprise entre 0 et 20 (coefficient 2).

➤ Le candidat déclaré admissible **subit** une **épreuve orale d'admission** sous forme d'un entretien:

➤ exposé du candidat portant sur son parcours et son activité professionnelle (durée : 15 minutes)

➤ entretien avec le jury (45 minutes). Le jury dispose du dossier *RAEP* du candidat. L'exposé et l'entretien donnent lieu à l'attribution d'une note de 0 à 20 (coefficient 4)



Les autres formes de recrutement

➤ **La liste d'aptitude (IA-IPR) :**

Une liste d'aptitude est établie par spécialité.

Les inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN) hors classe justifiant de dix années de services effectifs en cette qualité et ayant exercé, en qualité d'IEN titulaire, les fonctions afférentes à leur corps dans au moins deux affectations peuvent figurer sur cette liste.

➤ **Le détachement:** Le détachement dans le corps des IA-IPR est notamment ouvert aux professeurs des universités de 2e classe, maîtres de conférences, maîtres-assistants de 1re classe, professeurs de chaire supérieure et professeurs agrégés.

➤ Un détachement pour 3 ans suivi d'une intégration

➤ Une augmentation du nombre de recrutements par détachement à partir de 2009





MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



La formation

➤ Dès la réussite au concours:

➤ Positionnement en stage de « positionnement institutionnel » organisé par l'École supérieure de l'Éducation nationale (ESEN) à Poitiers.

➤ Affectation en qualité de stagiaire en responsabilité dans une académie à compter du 1er septembre pour poursuivre votre formation professionnalisante pendant une année.

➤ La période de stage s'organise autour:

➤ de modules de formation (management, pilotage du système éducatif...),

➤ de stages en administration régaliennne et/ou dans une grande école de service public, et en entreprise.

➤ « Un module européen comprenant un séminaire suivi d'un voyage d'étude dans un pays européen est également proposé ».





MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Les évolutions de carrière...

- Etre détaché vers des fonctions de pilotage
 - Inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale
 - Inspecteur d'académie adjoint
 - Vice-recteur dans une collectivité d'outre-mer
 - Directeur de CRDP

- Occuper des fonctions
 - Auprès du recteur
 - conseiller technique de recteur
 - C.S.A.I.O., D.A.E.T., D.A.F.C.O.
 - Dans d'autres administrations ou à l'étranger

- Etre nommé à l'inspection générale